

PROTOCOLE D'OUVERTURE

AUDIENCE DU 10 SEPTEMBRE 2024

DOSSIER R-4257-2024

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR, S.E.C. À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Monsieur François Émond, (président de la Formation) Madame Esther Falardeau et M^e Michel Simard**

L'avocate de la Régie est **M^e Amélie Cardinal**

La **requérante** est :

ÉNERGIR, s.e.c.

Représentée par M^e Marie Lemay Lachance et M^e Philip Thibodeau

Les **intervenants** sont :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représenté par M^e Nicolas Dubé

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION RESTAURATION QUÉBEC (AHQ-ARQ)

Représenté par M^e Steve Cadrin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représenté par M^e Gaele Obadia

GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D' ACTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAME)

Représenté par M^e Geneviève Paquet

OPTION CONSOMMATEURS (OC)

Représenté par M^e Éric McDevitt David

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)

Représentée par M^e Gabrielle Champigny

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES (RTIÉÉ)

Représentée par M^e Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!

Heure début : 12 h 59

Pause : 14h 04 – 14 h 35

Heure fin : 15 h 40